

RAPPORT DE PRESENTATION ET DIAGNOSTIC TERRITORIAL

RAPPORT DE PRESENTATION

- Définit les objectifs retenus pour établir PADD, les OAP et le règlement ;

DIAGNOSTIC

- Définit les prévisions économiques, démographiques, besoins de développement économique, agricole, forestier, environnemental...

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

- Définit la stratégie et les orientations d'aménagement du territoire.

PLAN DE ZONAGE ET REGLEMENT

PLAN DE ZONAGE

- Planifie les possibilités de constructions sur le territoire ;

REGLEMENT

- Fixe les règles générales d'utilisation des sols.

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

- Définissent les intentions d'aménagement sur un secteur donné.